



LIGUE MOTOCYCLISTE DES PAYS DE LA LOIRE Comité Directeur du 1^{er} Mars 2020

APPEL À CANDIDATURES POUR LE POSTE DE MEMBRE DES COMMISSIONS SPORTIVES

Les élections des membres des Commissions de la Ligue Motocycliste Des Pays de la Loire se tiendront **le 1^{er} mars 2020 à 14h15 aux JARDINS DE L'ANJOU à LA POMMERAYE – MAUGES SUR LOIRE (49)** lors du Comité Directeur de la Ligue.

Postes à pourvoir :

- Commission MOTOCROSS, ENDURANCE TT	12 membres
- Commission VITESSE, RALLYES ROUTIERS, MOTO 25 POWER.....	10 membres
- Commission TRIAL.....	9 membres
- Commission TOURISME	4 membres
- Commission CCP	3 membres

Les candidats devront, conformément à l'article 6 du règlement intérieur de la Ligue :

- être âgés de plus de 18 ans ;
- être licenciés à la FFM ;
- adresser leur candidature à la Ligue au moins quinze jours avant la date fixée pour l'élection, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception **soit avant le 13 FEVRIER 2020 à minuit** le cachet de la poste faisant foi ;
- pour les candidats présentés par les groupements affiliés, joindre à leur candidature une attestation de ceux-ci certifiant qu'ils ont reçu l'investiture du groupement sportif dont ils relèvent. Les candidats qui désirent se présenter à titre individuel et ceux qui ont reçu l'investiture du groupement sportif doivent appartenir à un Groupement Sportif affilié, être à jour de leurs cotisations et titulaires d'une licence fédérale ;

Les candidats ne peuvent être élus qu'au sein d'une seule commission.

Conformément à l'article 6 du règlement intérieur de la Ligue, le Comité Directeur de la Ligue procède à l'élection des membres des commissions et désigne le Président en son sein.

Les personnes souhaitant se présenter peuvent remplir la candidature jointe et la renvoyer sous les formes requises au secrétariat de la Ligue Motocycliste Des Pays de la Loire à l'adresse suivante :

Ligue Motocycliste des Pays de la Loire – 14 rue des Saules – ZA des Acacias 44260 SAVENAY

PS : Merci de joindre une photo pour la présentation des candidats.



LIGUE MOTOCYCLISTE DES PAYS DE LA LOIRE Comité Directeur du 1^{er} Mars 2020

ACTE DE CANDIDATURE POUR LES POSTES AU SEIN DES COMMISSIONS SPORTIVES

Selon l'article 6 du règlement intérieur de la Ligue Motocycliste Des Pays de la Loire :

ELECTIONS POUR LES COMMISSIONS SPORTIVES SUIVANTES :

- Commission MOTOCROSS, ENDURANCE TT	12 membres
- Commission VITESSE, RALLYES ROUTIERS, MOTO 25 POWER.....	10 membres
- Commission TRIAL.....	9 membres
- Commission TOURISME	4 membres
- Commission CCP	3 membres

Je soussigné(e) :

Demeurant :

Code Postal : | | Ville :

Licence : | | Club : Dépt : | |

Déclare être candidat(e) au sein de la :

- ☐ Commission Motocross, Endurance TT
- ☐ Commission Vitesse, Rallyes Routiers, Moto 25 Power
- ☐ Commission Trial
- ☐ Commission Tourisme
- ☐ Commission CCP

Il vous est rappelé qu'un candidat ne peut se présenter qu'au sein d'une seule commission sportive.

Fait à : le

Signature du ou (la) candidat(e) :

NB : Merci de joindre une photo pour la présentation visuelle.

Attention : Pour être recevable, la candidature doit être adressée par Lettre Recommandée avec demande d'Avis de Réception **avant le 13 FEVRIER 2020**, le cachet de la poste faisant foi.